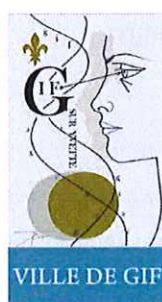


PROJET EDUCATIF DE
TERRITOIRE
LABELLISÉ PLAN
MERCREDI
2022- 2025

Mairie de Gif-sur- Yvette



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Essonne

Contact : education.jeunesse@mairie-gif.fr

☎ 01.70.56.52.80

Table des matières

I.	PEDT 2018-2022	6
A)	Rappel des objectifs du PEDT 2018-2022	6
B)	Les acquisitions visées	6
C)	Les exemples d'actions menées entre 2018 et 2022 :	7
D)	L'évaluation	9
E)	La synthèse de l'évaluation	9
II.	PEdT 2022-2025	10
A)	Présentation de la ville	10
B)	Les équipements de la commune	11
a)	Pour les écoles primaires	11
b)	Pour le secondaire	12
C)	Public et périmètre du PEDT	12
D)	Cartographie du territoire	16
E)	Les contraintes et les atouts du territoire	17
F)	Les acteurs de terrain	17
G)	Des actions complémentaires et des entités	19
III.	Les objectifs du PEdT partagés par les partenaires	20
A)	Le Projet Educatif de Territoire répond aux objectifs de la charte qualité du Plan mercredi	20
B)	Poursuite des activités inscrites dans les projets ville	21
IV.	Les modalités de mise en œuvre du PEDT	23
V.	L'évaluation	24
VI.	Les partenaires du PEdT	25
VII.	La coordination	26

PREAMBULE

Le projet éducatif de territoire est un outil au service de la réussite éducative et du bien-être des enfants. Il participe également de l'attractivité du territoire pour les familles en proposant des réponses qualitatives au besoin de prise en charge des enfants sur le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire.

Par ailleurs, le PEdT permet de bénéficier d'un cadre règlementaire facilitant l'organisation des accueils de loisirs et ouvre droit au versement du fonds de soutien au développement des activités périscolaires.

Gif-sur-Yvette compte en 2022 neuf groupes scolaires, deux collèges et un lycée et accueille sur le Plateau de Moulon l'Université Paris-Saclay (intégrant notamment l'Ecole Normale Supérieure Paris-Saclay, CentraleSupélec, AgroParis Tech, etc.), cultivant donc depuis toujours une tradition du savoir, de l'éducation et de la culture.

A ce titre, la ville de Gif-sur-Yvette mène une politique active d'accompagnement et de soutien aux familles dès l'enfance et de la jeunesse. Faire valoir l'intérêt des plus jeunes est l'une des missions municipales réalisées dans la concertation avec les enfants, les parents, les directeurs d'école, les chefs d'établissement, et l'ensemble des acteurs locaux (associations...). L'organisation des structures municipales et la mise en œuvre d'initiatives originales en faveur de l'enfance et la jeunesse démontrent une volonté politique forte de mobilisation des ressources municipales pour les droits et la réussite de tous.

La commune de Gif sur Yvette a ainsi depuis de nombreuses années mis au cœur de ses préoccupations, au travers de sa politique éducative, le rythme de vie de l'enfant, en articulant ce même temps entre la sphère familiale, l'école, les accueils périscolaires et le temps libre.

A l'instar de ce qui avait été proposé dans les précédents PEdT, l'organisation retenue sur la base d'une semaine de 4 jours d'école, caractérise une nouvelle fois la volonté de la Ville, d'offrir des services complémentaires à l'action éducative, accessibles au public le plus large possible, construits sur la base des richesses du territoire, de qualité et diversifiés.

Il est entendu qu'en faisant de l'enfant une priorité, la Commune déploie des moyens matériels et humains conséquents.

Le premier PEdT a été mis en œuvre au moment du changement d'organisation de la semaine scolaire et a permis d'étoffer l'offre périscolaire tout en renforçant la cohérence et la complémentarité entre les différents temps de l'enfant, scolaire, péri et extrascolaire.

Le second PEdT 2018-2021, prorogé d'une année supplémentaire eu égard au contexte pandémique, constitue un outil de référence dans la co-éducation avec les familles, les représentants des parents d'élèves, l'Education nationale, les partenaires locaux et institutionnels et les services municipaux.

C'est dans ce même esprit et dans cette dynamique que le PEdT 2022-2025 sera coconstruit.

Le présent PEdT présente un bilan du précédent PEdT et conservera les principales thématiques (Sports, nature et Culture) mais celui-ci s'ouvrira vers de nouveaux objectifs notamment l'apprentissage de langues étrangères et l'éducation alimentaire.

Propos liminaires – les enjeux du projet éducatif territorial (PEdT)

Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires, de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. La démarche doit permettre une mise en cohérence de l'offre, dans l'intérêt de l'enfant.

Le projet éducatif territorial est un outil de collaboration locale qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : les professionnels de l'éducation nationale, les professionnels de l'animation, la caisse d'allocation familiale, les associations et institutions à vocation sportive, culturelle, artistique ou scientifique, et des représentants de parents d'élèves.

L'objectif du projet éducatif territorial est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part les projets des écoles et, le cas échéant, les projets des établissements du second degré et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire de l'école maternelle au lycée.

Le projet éducatif territorial permet un partenariat entre la collectivité territoriale qui en a pris l'initiative et les services de l'État afin de soutenir des actions correspondant à des besoins identifiés sur son territoire.

Il favorise les échanges entre les acteurs tout en respectant le domaine de compétences de chacun d'entre eux, et contribue à une politique de réussite éducative et de lutte contre les inégalités scolaires ou d'accès aux pratiques de loisirs éducatifs.

La Direction Education Jeunesse assure la coordination des actions et leur conformité avec les objectifs retenus. Un comité de pilotage réunira l'ensemble des acteurs pour élaborer et suivre la mise en œuvre du projet éducatif territorial.

Le projet éducatif territorial est élaboré à l'initiative de la commune et destiné aux enfants scolarisés sur le territoire de la collectivité. Il formalise l'engagement des différents partenaires à se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants, dans un souci de cohérence, de qualité et de continuité éducative.

Il prévoit prioritairement, mais non exclusivement, des activités proposées pendant le temps périscolaire aux jeunes scolarisés dans les écoles primaires du territoire concerné. Ce temps est lié aux horaires de début et de fin de l'école, ainsi qu'à l'horaire de la pause méridienne, arrêtés par le directeur académique des services de l'éducation nationale en application des articles D. 521-10 à D. 521-13 du code de l'éducation.

Les activités éducatives que propose le projet éducatif territorial peuvent s'articuler, le cas échéant, avec les projets d'éducation artistique et culturelle mis en œuvre sur le temps scolaire, de même qu'avec les projets conçus sur le temps extrascolaire notamment en matière d'offre d'activités physiques et sportives.

Les activités proposées dans ce cadre n'ont pas de caractère obligatoire, mais chaque enfant doit avoir la possibilité d'en bénéficier.

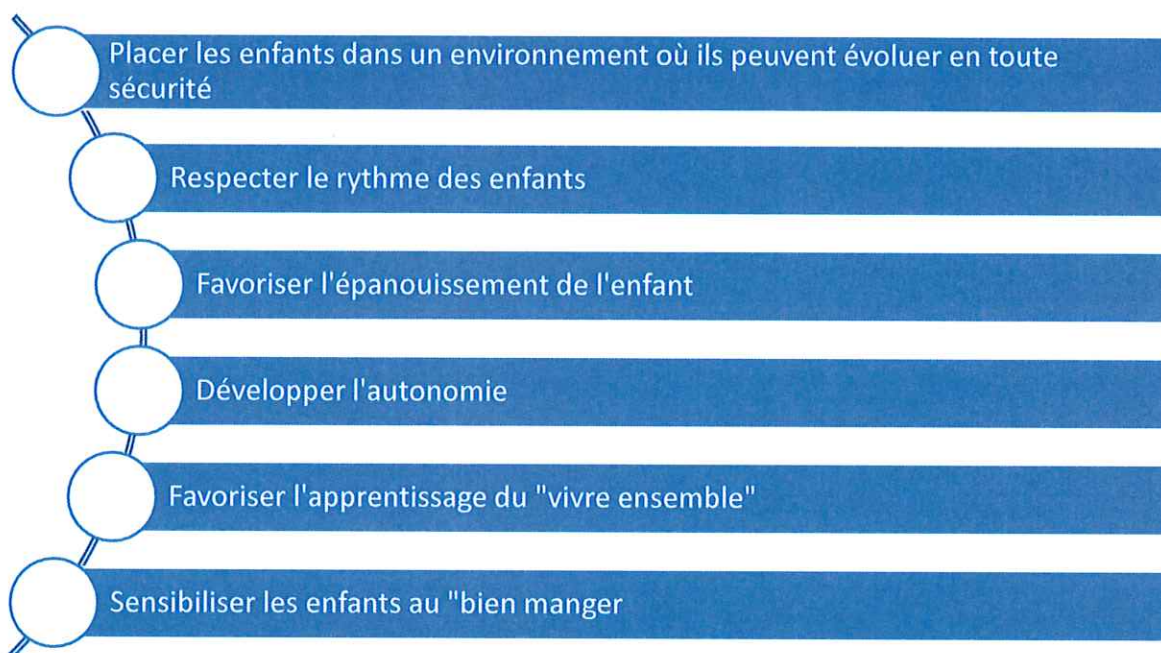
Le projet éducatif territorial prend la forme d'un engagement contractuel entre la collectivité, les services de l'État et les partenaires.

I. PEDT 2018-2022

A) Rappel des objectifs du PEDT 2018-2022

Objectif principal :

Renforcer la cohérence et la continuité des actions entre le temps scolaire et périscolaire



B) Les acquisitions visées

SAVOIR	SAVOIR ETRE	SAVOIR FAIRE
<ul style="list-style-type: none">• Apprendre à se connaître• Apprendre les gestes quotidiens• Faire des activités sur les thématiques (sports, culture, nature)• respecter les règles du bien vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none">• Avoir confiance en soi• Etre autonome• Savoir écouter• Respecter autrui	<ul style="list-style-type: none">• Prendre des décisions• Accepter d'apprendre et de découvrir• S'intégrer dans le collectif• Communiquer• Cultiver la réussite

C) Les exemples d'actions menées entre 2018 et 2022 :

EXEMPLES D' ACTIONS

2018						
Domaine	Thème	Cible	Partenariat	Descriptif	Objectif	Finalité
JEUNESSE	PASSERELLE STRUCTURE JEUNESSE	ECOLES ELEMENTAIRES	JEUNESSE	Rencontres des enfants de CM2 avec les animateurs jeunesse et découverte de la structure avant leur passage en 6ème	Familiariser les enfants avec les Espaces jeunes	RENCONTRE ET ECHANGES
ANIMATION NUTRITIONNELLE	CONSSOMONS MIEUX	TOUTES LES ECOLES	DIETETICIENNE	Comment être un consommateur averti Eveil sensoriel pour les maternels Présentation de la restauration, élection des ambassadeurs du goût. La charte de la restauration. Semaine du goût Pesée des aliments pour se rendre compte de ce que les enfants mangent et de la progression Création d'une charte anti-gaspi	Sensibiliser les enfants aux différents ateliers sur les temps méridiens: implication, être acteur, décider des menus, et découverte des aliments. Objectif anti gaspi. Stimuler les enfants tout particulièrement sur ces plats lors de la consommation en leur rappelant l'objectif. Informer les enfants sur les résultats et échanger avec eux sur la charte anti-gaspi. Faire prendre conscience aux enfants qu'il faut limiter le gaspillage alimentaire; Modifier le comportement alimentaire des enfants	AMELIORER LA CONSOMMATION
CULTURE	CONTES SUR L'ALIMENTATION	TOUTES LES ECOLES	CONTEURS DE LA VILLE	Lectures de contes façon kamishibai	Passer par la lecture pour parler d'aliments peu appréciés par les enfants et de manière ludique	ECHANGES SUR LES LEGUMES
SPORTS	SPORTIVES ENSEMBLE	TOUTES LES ECOLES	CONTRAT APPRENTISSAGE BPJEPS	Sports collectifs et innovants, badminton, athlétisme	Promouvoir le sport féminin. Le but étant de proposer des actions sportives sur le temps périscolaire au public féminin afin de favoriser la pratique sportive régulière	TOURNOI
2019						
Domaine	Thème	Cible	Partenariat	Descriptif	Objectif	Finalité
DEVELOPPEMENT DURABLE	LES ASSISES DE LA BIODIVERSITE	TOUTS LES ACCUEILS	ELIOR INTERNE	ABBAYE : création d'une gazette sur le gaspillage alimentaire. BELLEVILLE : création d'une bd sur le gachis du papier. CENTRE : affiche sur le compost COURCELLE : création d'un jeu sur consommer local FEUILLARDE : vidéo sur l'antigasillage alimentaire. NEUVERIES : gazette sur l'antigasillage alimentaire. PLAINE : vidéo sur l'antigasillage de l'eau. SABLONS : vidéo et classeur sur l'antigasillage alimentaire	Participer à un concours tout en sensibilisant les enfants sur le gaspillage. les rendre acteurs de leur consommation	CONCOURS
DEVELOPPEMENT DURABLE	FORMATION DES RESPONSABLES	TOUTES LES ECOLES	SIOM	2 visites du SIOM et des ateliers pédagogiques	Sensibiliser les adultes afin de pouvoir retransmettre aux enfants	VISITE DU SIOM ET RETRANSMISSION AUX ENFANTS
CLIMAT SCOLAIRE VIVRE ENSEMBLE	TELETHON	SABLONS	ASSOCIATION EDUCATION NATIONALE	Préparation de fresques pour la journée du téléthon en commun avec le scolaire	Participer ensemble sur un même projet	EXPOSITION
CULTURE	ATELIER CONTES	ECOLES MATERNELLES	CONTEUR DU SERVICE CULTUREL	Histoires contées à l'attention des plus petits	Permettre aux enfants d'écouter des contes Lire des contes aux enfants sur les temps méridiens	ECOUTE ACTIVE

EXEMPLES D'ACTIONS

2020						
Domaine	Thème	Cible	Partenariat	Descriptif	Objectif	Finalité
SCIENCES	LA TETE DANS LES ETOILES	MOULON MATER ELEM	INTERNE	Mater : création des planètes et des formes de vies présentes dans cet espace lointain. Elem : Les enfants découvriront l'espace et tout ce qui s'y trouve, puis créeront leur propre ciel étoilé et leur système solaire.	Projet commun entre les maternelles et les élémentaires où chacun aura son rôle à jouer pour la création du ciel étoilé du Moulon. Développer l'imagination et les connaissances sur l'espace, Construction collective et esprit d'équipe, Développer la motricité fine de chacun	DECORATION DES SALLES DE VIE
SPORTS	Athlétisme Jeux coopératifs Jeux d'équipe Roller Quidditch Kinball Tchouk-ball Vélo Ultimate	ACCUEIL DE LOISIRS PLAINE FEUILLARDE MAISON DU PETIT PONT	INTERNE	Activités sportives, les enfants participent selon leur choix.	Développer sa motricité Découverte du sport de manière ludique Jouer ensemble Respect des camarades, des règles du jeu Partager un moment convivial Créer une cohésion d'équipe	REMISE DE MEDAILLES ET GRANDS JEUX
SCIENCES	Tournage d'un film, Colonie's Création de maquettes sur la planète enregistrement des voix des enfants pour le film	ACCUEIL DE LOISIRS DE MOULON	ENS	Contact avec le metteur en scène et mise en scène du film, enregistrement des voix des enfants	Faire découvrir le quartier aux enfants. Travailler la notion scientifique à travers le projet Tourner un film Découvrir et comprendre la mise en scène d'un tournage Rencontrer des professionnels sur leurs métiers	FILM INTERACTIF
2021						
Domaine	Thème	Cible	Partenariat	Descriptif	Objectif	Finalité
DEVELOPPEMENT DURABLE	Participation aux ateliers	ALSH MAISON DU PETIT PONT	Association LES ABEILLES DE L'YVETTE	Deux ateliers proposés de 12 enfants par atelier 1er temps : l'Abelle sur la fleur Anatomie et emploi du temps chargé de la butineuse • 2ème temps : la colonie la ruche, la reine, le couvain - Une organisation huilée • 3ème temps : le déclin de l'abeille et des pollinisateurs Notions d'écologie, de risque alimentaire pour l'Homme	Découverte de la biologie et de l'écologie de l'abeille • La ruche, la colonie et les tâches de l'apiculteur • Sensibiliser à l'importance de la pollinisation dans les équilibres végétaux et l'alimentation humaine	DECOUVERTE DU MONDE DES ABEILLES
CULTURE	Création d'une fresque	MOULON : Océanie CENTRE : Asie COURCELLE : Afrique ABBAYE : Antarctique	SERVICE COMMERCIAL	Imaginer une fresque représentant les différents continents	Faire preuve de curiosité envers le monde	ELABORER UNE OEUVRE COLLECTIVE EN PARTICIPANT AUX EVENEMENTS DE LA VILLE
PREVENTION	Comprendre la douleur	TOUTES LES ECOLES	ECOLE DE KINE	Mise en place d'ateliers ludiques	Comment a l'eter	Sensibiliser les enfants à la douleur, d'où elle provient, comment l'éviter, comment réagir aux différentes sortes de douleurs...
CUMAT/SCOLAIRE VIVRE ENSEMBLE	Création de conseils de délégués	BELLEVILLE ELEM	SCOLAIRE	Conseil d'école commun	Aborder les problématiques ou les améliorations dans la vie de l'école	Créer une cohésion d'équipe, avancer ensemble sur des problématiques, améliorer la vie des enfants dans l'école. Mettre en place des règles communes.

D) L'évaluation

Les cibles

▪ Les enfants

Tous les enfants de l'élémentaire ont été consultés via des groupes de parole.

▪ Les équipes d'encadrants

Des réunions périodiques (mensuelles) ont permis avec les responsables périscolaires et les référents maternels et élémentaires, de faire émerger des axes d'amélioration.

▪ Le corps enseignant

Chaque début d'année scolaire, les directeurs d'école et les responsables périscolaires se rencontrent afin d'harmoniser les règles de vie sur le temps scolaire et le temps périscolaire. En cours d'année, ils se rencontrent périodiquement pour faire un point sur le bien vivre ensemble.

▪ Les familles

Entendues par les élus siégeant en conseils d'écoles (chaque trimestre) ou lors des réunions de rentrée (une/an) organisées par la Direction Education Jeunesse, les parents ont exprimé leurs souhaits et leurs attentes dans le cadre des temps périscolaires.

E) La synthèse de l'évaluation

L'analyse des remontées des principaux acteurs a fait ressortir des axes saillants :

- Faire davantage vivre le PEdT en transversalité en renforçant le lien entre les temps scolaire et périscolaire ;
- Améliorer la communication des actions réalisées dans le cadre du temps périscolaire envers les familles ;
- Découverte de culture et d'une langue étrangère ;
- Réadapter l'offre éducative en favorisant la diversification des partenariats externes ;
- Poursuivre les actions déjà engagées (développement durable, bien manger...).

II. PEdT 2022-2025

A) Présentation de la ville

La commune de Gif-sur-Yvette se situe au nord du département de l'Essonne et compte 21 308 habitants (chiffre INSEE 2018). Avec une superficie de 11.60 km², la densité de la population est de 1 778.5 ha/km². Ces chiffres font d'elle la 440^{ème} commune de France par son nombre d'habitants.

Son territoire, situé en plein cœur du Parc National Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, se répartit sur 3 secteurs géographiques : le quartier de Chevry, le quartier de la Vallée et le tout récent quartier de Moulon.

Par ses projets d'aménagement du territoire, Gif se construit depuis de nombreuses années autour d'un équilibre recherché et protégé, entre préoccupations environnementales et réponses aux besoins inhérents à la vie quotidienne de ses administrés.

La ville de Gif-sur-Yvette fait partie de la Communauté d'Agglomération Paris Saclay.

Aux portes de Paris, à proximité immédiate de l'aéroport international d'Orly et au cœur d'un projet de campus-cluster scientifique et technologique d'envergure internationale, le territoire de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay constitue un pôle économique et d'emplois majeur en Île-de-France.

Pour inscrire définitivement la croissance de son territoire, la Communauté s'est dotée d'un réseau d'infrastructures de transports (maillage interurbain et liaisons vers les pôles économiques), particulièrement dense. A ce titre, la ligne 18 du Grand Paris-Express reliera le plateau de Saclay à l'aéroport d'Orly et 5 stations sont prévues sur le territoire de la Communauté au plus tard en 2027.

Après une bonne décennie de stabilisation de sa population, la ville de Gif a intégré via l'Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay, l'Opération d'Intérêt National de Paris-Saclay.

Dans ce cadre, la ville de Gif travaille en lien avec l'Etablissement Public d'Aménagement Paris Saclay sur la création d'un campus urbain d'envergure internationale destiné à accueillir sur le Plateau de Moulon, soit sur un de ces secteurs, des établissements de recherche (15% de la recherche publique et privée) et d'enseignements supérieurs (2 universités et 9 écoles prestigieuses), des entreprises aux filières d'excellence (optique, biologie, neurosciences...) et une zone d'habitat, des commerces, des équipements publics dédiés et des services de proximité.

Depuis 2017 avec l'arrivée des grandes écoles et depuis 2019 avec la livraison progressive de logements familiaux, la démographie de la ville de Gif évolue à la hausse.

Comptant aujourd'hui plus de 21 300 habitants, elle verra sa population croître jusqu'en 2027, pour atteindre à cet horizon une population prévisionnelle de près de 26 000 habitants.

L'urbanisation du plateau de Moulon entre 2020 et 2030 doit en outre permettre l'arrivée de nouvelles familles avec de jeunes enfants, ce qui aurait pour conséquence le renouvellement progressif de la population giffoise.

B) Les équipements de la commune

a) Pour les écoles primaires

- Au niveau éducatif, la commune dispose de :
 - 9 groupes scolaires répartis sur le territoire communal :
 - Groupe scolaire de l'Abbaye ;
 - Groupe scolaire de Belleville ;
 - Groupe scolaire du Centre ;
 - Groupe scolaire de Courcelle ;
 - Groupe scolaire de la Feuillarde ;
 - Groupe scolaire des Neuveries ;
 - Groupe scolaire de la Paine ;
 - Groupe scolaire des Sablons.



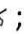
Et le nouveau groupe scolaire de Moulon.

Pour satisfaire le besoin des familles dans ce nouveau quartier, toujours en voie de construction, la commune a ouvert en 2019 ce dernier groupe scolaire. Doté de 20 classes, ce nouvel équipement intègre un accueil de loisirs (pour les accueils péri et extrascolaires), ainsi qu'un espace de restauration et un gymnase.

S'agissant des temps péri et extrascolaires, la ville a souhaité répondre et couvrir les besoins suivants :

- 100% des effectifs sur les temps périscolaires ;
- 90% des effectifs sur la restauration scolaire ;
- 50% des effectifs sur les temps extrascolaires (mercredis et vacances scolaires). Le centre de loisirs est dimensionné et peut accueillir 280 enfants (agrément obtenu en septembre 2019).

- **Au niveau culturel, la ville dispose :**

- de 3 bibliothèques  ;
- d'une médiathèque  ;
- d'une salle de spectacle « La Terrasse » ;
- d'un centre socio-culturel « Le Val de Gif » ;
- d'un espace culturel « Le Val Fleury »  ;
- d'une MJC.

- **Au niveau des terrains pour la pratique sportive**, 7 écoles sur 9 disposent de son propre équipement sportif (gymnase) et/ ou de plateaux d'évolution permettant la pratique de sports collectifs (basket-ball, hand-ball, foot...).

b) Pour le secondaire

La commune de Gif dispose d'ores et déjà de 2 collèges situés pour le premier dans la vallée (collège Juliette Adam/ 631 élèves) et pour le second sur le plateau de Chevry (Collège des Goussons / 782 élèves).

Compte-tenu du développement du nouveau quartier de Moulon, et l'arrivée progressive des familles eu égard à la livraison des logements, un nouveau collège dit international ouvrira à la rentrée scolaire 2025.

Celui-ci aura la capacité d'accueillir 600 collégiens, extensible à 800. Sa structure pédagogique sera constituée de la sorte :

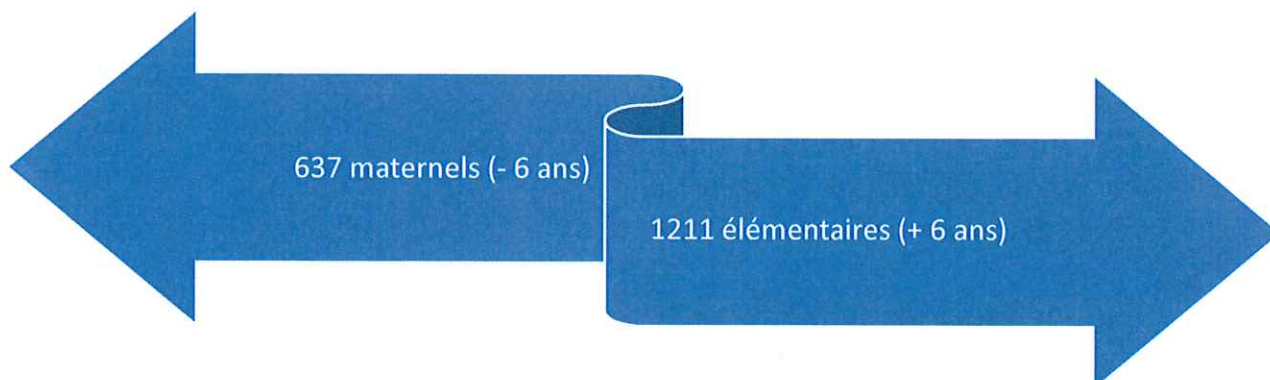
- 24 divisions ;
- 1 classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) ;
- 1 classe UPE2A ;
- 2 sections internationales de la 6^{ème} à la 3^{ème} ;
- un internat de 50 élèves à destination des élèves de la section internationale ;
- et des locaux d'enseignement dont une salle innovante avec un aménagement spécifique.

Le lycée de la Vallée de Chevreuse (1138 élèves) est également implanté sur la commune, et se situe dans le quartier de Courcelle.

C) Public et périmètre du PEdT

Le PEdT concerne les élèves des écoles primaires, âgés de 3 à 11 ans de la commune de Gif sur Yvette.

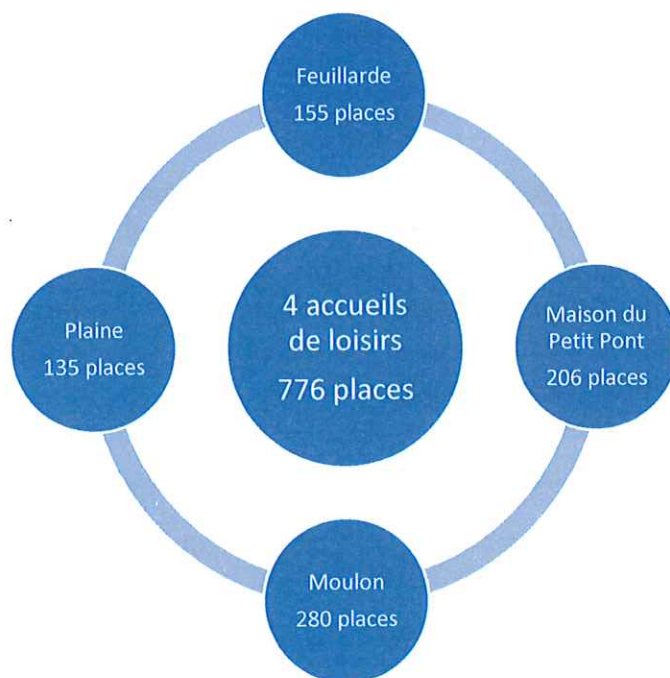
A la rentrée 2021, la commune fait état de 1848 enfants scolarisés



▪ Les équipements Enfance

La commune compte, parmi ses équipements Enfance :

- de 4 accueils de loisirs sans hébergement dont les capacités d'accueil respectives s'élèvent à :



- de 18 accueils périscolaires sur les 9 groupes scolaires :



- La fréquentation

A la rentrée 2021, en moyenne, sur les 1848 enfants qui fréquentent les écoles giffaises maternelles et élémentaires :

- 5% fréquentent l'accueil du matin ;
- 81% fréquentent la restauration scolaire ;
- 37% fréquentent l'accueil du soir ;
- 21% sont inscrits au centre de loisirs le mercredi.

- Les locaux

Chaque accueil périscolaire comprend un espace dédié spécialement aménagé pour accueillir les enfants sur les différents temps périscolaires. Au-delà des salles d'activité, 3 écoles vont bénéficier à la rentrée 2022 de nouveaux espaces et notamment d'une salle sensorielle, propice aux instants calmes du matin ou d'après repas en début d'après-midi.

Par ailleurs, chacun peut aussi disposer de salles mutualisées avec l'école : la BCD, les salles de restauration, les gymnases, les plateaux d'évolution.

- La tarification

Les tarifs appliqués aux familles dépendent de leur quotient familial (13 tranches). La grille tarifaire 2021/2022 se trouve en annexe.

- Les modalités d'inscription

Période	Prestations	Modalités d'inscription	
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Accueil du matin	Formule "abonné" 4 jours	Occasionnel
	Temps méridien		
	Accueil du soir		
Mercredi	Journée	Abonnement annuel	Occasionnel
	1/2 journée		



- Les déclarations

Les accueils du matin et du soir sont déclarés auprès du SDJES et de la CAF.

Pour ce qui concerne le temps méridien, le taux appliqué par la commune, non déclaré au SDJES, est de 1 pour 15 en maternel et de 1 pour 25 en élémentaire.

- Les différents temps de l'enfant

- L'organisation de la semaine scolaire est la suivante :

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
 MATIN	7h30	PÉRISCOLAIRE 1h	7h30	PÉRISCOLAIRE 1h	7h30	ACCUEIL DE LOISIRS	7h30	PÉRISCOLAIRE 1h	7h30	PÉRISCOLAIRE 1h
	8h30	ENSEIGNEMENT 3h	8h30	ENSEIGNEMENT 3h			8h30	ENSEIGNEMENT 3h	8h30	ENSEIGNEMENT 3h
PAUSE MÉRIDIENNE APRÈS-MIDI 	11h30	PAUSE MÉRIDIENNE 2h	11h30	PAUSE MÉRIDIENNE 2h			11h30	PAUSE MÉRIDIENNE 2h	11h30	PAUSE MÉRIDIENNE 2h
	13h30	ENSEIGNEMENT 3h	13h30	ENSEIGNEMENT 3h			13h30	ENSEIGNEMENT 3h	13h30	ENSEIGNEMENT 3h
	16h30	PÉRISCOLAIRE 2h	16h30	PÉRISCOLAIRE 2h			16h30	PÉRISCOLAIRE 2h	16h30	PÉRISCOLAIRE 2h

- Le mercredi

Le PEDT labellisé « plan mercredi » développe un projet pédagogique en cohérence avec le PEDT. Ce projet précise les conditions d'accueil, les activités proposées et s'adapte aux rythmes de l'enfant dans sa participation aux activités.

La journée du mercredi débute à 7h30 et se termine à 18h30. L'accueil des familles se fait de 7h30 à 9h30.

Les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant à la journée ou à la demi-journée de 7h30 à 13h sans restauration.

- L'inclusion des enfants porteurs de handicap

L'objectif est de continuer à développer l'accueil de ces enfants dans les structures d'accueil de loisirs.

La demande de la famille est adressée par écrit à la Direction Education Jeunesse. Cette dernière reçoit ensuite la famille afin de cibler au mieux la difficulté de l'enfant et ainsi proposer un accueil personnalisé en fonction de la situation.

Certains d'entre eux peuvent recevoir en cours de journée (en particulier le mercredi) la visite de leur spécialiste (psychologue, éducateur spécialisé, réadaptation moteur...). Une convention est établie avec la commune en début d'année. Celle-ci a pour but de fixer les créneaux d'intervention, la période et d'identifier les besoins spécifiques (aménagement, salle isolée).

En 2021, la ville compte parmi ses effectifs 8 enfants porteurs de handicap. Chaque année la ville propose des sessions de formation aux personnels encadrant pour l'accueil de ces enfants.

Dans le cadre des appels à projets lancés par la CAF, une aide supplémentaire est allouée à la commune à hauteur de 8 000€ annuel. Cette somme contribue à participer aux dépenses de personnel dédiées à ces enfants.

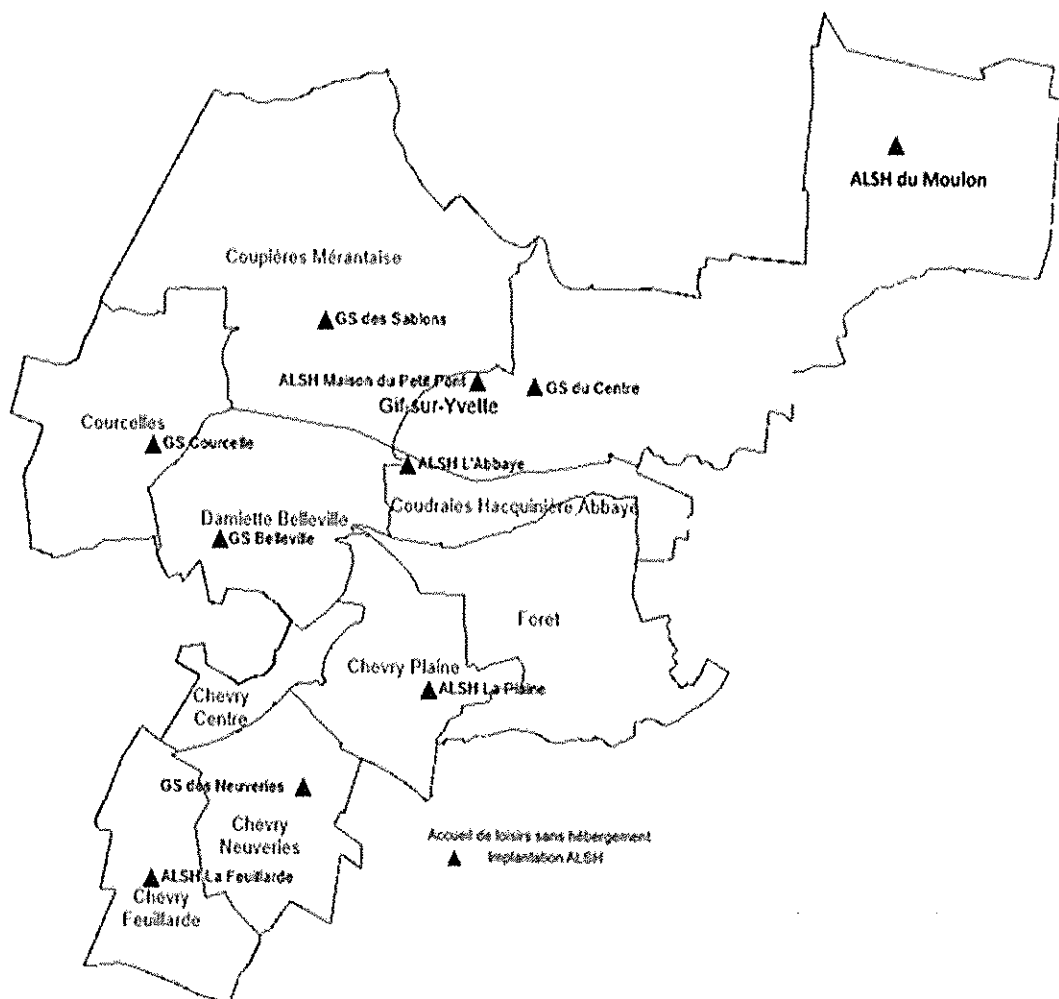
Par ailleurs, certains enfants sont accompagnés sur le temps scolaire par des AESH. Ces AESH peuvent parfois poursuivre l'accompagnement des enfants sur le temps méridien.

▪ Le taux d'encadrement

Les taux d'encadrement correspondent à ceux exigés par le SDJES soit :

- 1 pour 14 en maternel et 1 pour 18 en élémentaire sur le temps périscolaire (accueils du matin et du soir) ;
- 1 pour 10 en maternel et 1 pour 14 en élémentaire le mercredi.

D) Cartographie du territoire



E) Les contraintes et les atouts du territoire

Les atouts

- ① 18 structures d'accueil de loisirs équipés et adaptés pour répondre aux besoins
- ② Un cadre verdoyant pour permettre la sensibilisation à la nature, au développement durable et aux activités de loisirs et sportives de plein air
- ③ Des personnels diplômés, compétents et expérimentés
- ④ Un partenariat interne et externe diversifié et actif
- ⑤ Une communication transversale entre les familles, la communauté éducative et la commune
- ⑥ Des moyens financiers

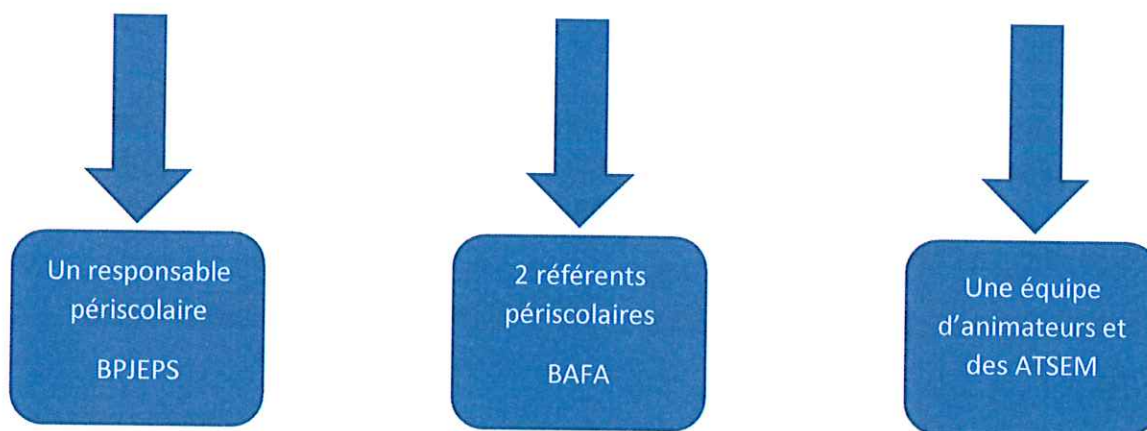
Les contraintes

- ① Les recrutements d'animateurs diplômés sont difficiles eu égard à la pandémie et au cursus de formation non tenu
- ② Un territoire réparti sur 3 secteurs (Chevry, Vallée, Moulon)

F) Les acteurs de terrain

2 coordinatrices péri et extra scolaires assurent la gestion et l'organisation des équipes de terrain.

Les équipes périscolaires par site :



Le fonctionnement

Sur chaque accueil périscolaire, l'équipe est composée d'un responsable, de deux référents périscolaires et d'une équipe d'animateurs.

Les responsables périscolaires travaillent à temps plein avec des temps administratifs et des temps de présence auprès des enfants.

Les référents assurent la gestion des groupes d'enfant et disposent aussi de temps administratif. En l'absence du responsable périscolaire, ils sont amenés à le remplacer.

Les ATSEM encadrent aux côtés des animateurs les enfants de la maternelle lors de la pause méridienne et en matinée le mercredi.

Les temps de réunion

Les animateurs disposent d'un temps de travail annualisé, des temps de réunion y sont intégrés représentant pour les responsables périscolaires près de 16% de leur temps de travail annuel, 9% pour les référents.

Ces temps sont utiles aux équipes et sont répartis dans l'année. Ces heures permettent aux équipes de préparer la rentrée scolaire, de planifier les activités, de faire des réunions d'équipes ou bien encore ranger leur structure.

Les formations

De manière à poursuivre la professionnalisation de ses équipes, la commune a fait le choix de former au BPJEPS LTP chaque année un agent en demande d'évolution professionnelle, amené à terme, à être positionné en tant que responsable périscolaire et/ou directeur de centre de loisirs.

A Gif, plusieurs stages théoriques et d'approfondissement BAFA sont organisés en cours d'année par le Point Information Jeunesse en partenariat avec la Direction des Ressources Humaines.

Pour la formation des gestes de premiers secours (PSC1), nos équipes participent à des sessions de formation ou de remises à niveaux organisées par le CNFPT (5 à 6 sessions annuelles).

Par ailleurs, d'autres formations plus spécifiques sont accessibles aux équipes à l'instar de la sensibilisation à la prévention des activités physiques et sportives, l'accueil de l'enfant porteur de handicap, mais également des formations portées vers la bureautique ou l'accompagnement à l'écrit.

Les équipes municipales sur le temps scolaire (ATSEM, éducateurs sportifs, ludothécaires)

Les ATSEM

Au nombre de 29 soit une par classe, les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles assurent l'accompagnement des enfants sur les temps scolaires et font partie intégrante de la communauté éducative. Elles veillent en partenariat avec les équipes périscolaires et les enseignants au bon déroulé de la journée de l'enfant.

A Gif, elles travaillent aux côtés des animateurs sur la pause méridienne et interviennent le mercredi au sein des centres de loisirs en animation auprès des enfants de la maternelle.

En 2020, une charte des ATSEM est venue clarifier les missions des ATSEM et le périmètre de leurs interventions auprès des enseignants de la maternelle.

Cette charte a été remise à chaque directeur d'école, à toutes les enseignantes maternelles, ainsi qu'aux ATSEM.

Les éducateurs sportifs

Trois éducateurs sportifs assurent l'encadrement des activités physiques et sportives sur le temps scolaire. Ils interviennent dans chaque classe élémentaire.

Les ludothécaires

Ils interviennent sur le temps périscolaire le mercredi ainsi que sur la pause méridienne. Ils font découvrir aux enfants des nouveaux jeux, ont créé des jeux avec les enfants et ont implanté au sein des centres de loisirs des mini ludothèques.

G) Des actions complémentaires et des entités

Le CIS (Club d'Initiation Sportive)

Le Club d'Initiation Sportive (CIS) permet de faire découvrir aux enfants 8 sports individuels et collectifs sur 2 ans. Un dispositif adapté pour leur donner le goût de la pratique sportive :

- 1ère année (CP) : disciplines athlétiques (course, saut, lancer), judo, basket et équitation ;
- 2ème année (CE1) : golf, escalade, hip hop et roller.

Les activités se déroulent le mercredi après-midi sur les installations sportives municipales (à partir de 14h15 et jusqu'à 16h40 suivant les activités), sauf pendant les congés scolaires. La découverte d'un sport se déroule sur un cycle de 7 séances consécutives. Chaque séance dure environ 1h30.

Les stages Culture et Sports

Ces stages d'une semaine sont ouverts aux enfants scolarisés à Gif du CP au CM2. Ils sont proposés sur les vacances de la Toussaint, d'hiver, la 1ère semaine des vacances en juillet et la dernière semaine en août, avant la rentrée scolaire.

Chaque stage permet aux enfants de découvrir une activité culturelle et une activité sportive. L'accueil se fait à la journée de 8h à 18h30 à l'école élémentaire de la Plaine.

Les séjours Enfance

Pendant les congés scolaires, des séjours Enfance sont organisés pour la tranche d'âge 6/ 10 ans.

Aux vacances de Printemps, un séjour de 5 jours est organisé sur la base de loisirs de St Quentin en Yvelines. Il s'agit d'un séjour sportif qui s'adresse aux enfants de 6 à 10 ans. Les enfants dorment dans des yourtes et se déplacent en vélo. Ils sont encadrés par les 3 éducateurs sportifs de la commune.

Dans le cadre du centre de loisirs durant l'été, 3 mini séjours d'une nuitée sont organisés pour les enfants de 6 à 10 ans. Ils séjournent au sein du Parc National de la vallée de Chevreuse dans un gîte où un professionnel de l'environnement vient animer des ateliers portant sur la nature au sein du milieu naturel forestier.

La fréquentation atteint quasi les 100%.

Un séjour d'une semaine est également proposé au mois de juillet à 24 enfants âgés de 7 à 9 ans. Ce séjour a pour principale thématique la nature tout en privilégiant la découverte des richesses du patrimoine local. Ce peut être par la visite d'une ferme pédagogique, la visite de musée et / ou d'un château ou des activités nautiques.

En 2022, les enfants se rendront à Lathus dans le département de la Vienne où au cours de ce séjour des activités sportives seront proposées (tir à l'arc, accrobranche, VTT et escalade).

Le conseil des jeunes 11/13 ans

Chaque année, lors du forum des associations, la direction Education jeunesse constitue son conseil des jeunes. Composé d'une dizaine de jeunes à l'instar du conseil des jeunes 14/17 ans, ils sont le relais des jeunes auprès de la municipalité. Ainsi, ils contribuent à faire émerger des projets de la part des jeunes pour les jeunes de la commune.

De leurs initiatives, la ville s'est vue dotée, par exemple, d'un street workout. Ils n'hésitent pas non plus à être à l'origine d'évènements telles que la soirée du cinéma, l'organisation du téléthon ou bien encore la Color run, course qui verra se tenir en 2022, sa 2^{ème} édition estivale.

Au même titre, ils participent aussi aux commémorations nationales (8 mai, 11 novembre), et prennent part aux différents évènements de la commune (carnaval, marché de Noël...).

III. Les objectifs du PEdT partagés par les partenaires

A) Le Projet Educatif de Territoire répond aux objectifs de la charte qualité du Plan mercredi

Finalité	Objectifs	Actions envisagées
Capitaliser sur nos ressources	stratégiques	Développer un partenariat actif entre le corps enseignant et les responsables périscolaires dans l'accueil des enfants porteurs de handicap
		Faire évoluer nos encadrants dans leur pratique professionnelle
		Consolider les formations de nos encadrants
		Savoir utiliser leurs domaines d'appétence
	opérationnels	Renforcer la rencontre avec les autres accueils de loisirs
		Diversifier les partenariats internes et externes en les impliquant davantage
Organiser des réunions de rentrée conjointes		

Finalité	Objectifs	Actions envisagées
Améliorer la communication pour valoriser le travail de l'enfant	stratégiques	Renforcer l'information envers les familles
		Valoriser la production des enfants envers les familles
	opérationnels	Porter à connaissance le planning d'activités des accueils de loisirs
		Encourager les temps d'échange entre directeurs d'école et responsables périscolaires
		Inviter les enseignants aux temps forts du périscolaire
Développer une démarche de « co-éducation »	stratégiques	Accompagner l'enfant dans sa construction personnelle
	opérationnels	Développer la découverte de nouvelles cultures et la langue étrangère
		Sensibiliser au développement durable
		S'inscrire dans le label Terre de jeux 2024 (émotion des jeux, sports olympiques et paralympiques, changer le quotidien des enfants grâce aux sports)

B) Poursuite des activités inscrites dans les projets ville

Les équipes périscolaires s'investissent dans les projets de la ville sur des thématiques spécifiques en partenariat avec d'autres services municipaux. Ces activités sont mises en place le mercredi, mais également sur la pause méridienne et à l'accueil du soir.

↳ **Semaine du développement durable** : avec le concours du service évènementiel, des ateliers sont mis en place afin de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement. Le SIOM et le SIAVHY sont deux partenaires importants sur cette semaine.

↳ **Fête des artistes** : Les enfants réalisent avec l'artiste de l'année des œuvres puis les exposent en fin d'année avec tous les artistes de la ville. L'objectif est de faire connaître les artistes giffois tout en valorisant les productions des enfants.

↳ **Fête du jeu** : les enfants réalisent la conception d'un décor qui servira à illustrer la fête du jeu.

↳ **Projet intergénérationnel** : Auprès de la direction des affaires sociales en charge des personnes âgées, les enfants, auprès des seniors, échangent leurs savoirs et participent ensemble à des ateliers culinaires et à des activités dansantes. Ces ateliers débutent dès la semaine bleue et se poursuivent tout au long de l'année.

↳ **PrévaGif** : Deux stages s'adressent aux enfants scolarisés en classe de CM1 et CM2 (congés de la Toussaint) et aux collégiens de la 6^{ème} à la 4^{ème} (congés Eté). Ces actions, tout en alliant le sport, ont pour but de s'inscrire dans des actions de prévention, en allant à la rencontre de professionnels (gendarmerie, pompiers, police municipale, associations diverses).



Nouveautés

Dans le domaine du sport :



Labellisée Terre de jeux 2024, Gif a à cœur de montrer son dynamisme sportif et marque sa volonté de mettre le sport à la portée de tous.

Au-delà d'un label, Gif a été retenue comme centre de préparation pour les disciplines handball et badminton et pour la Boccia (sport paralympique).

Chaque année et ce jusqu'en 2024, différents acteurs se sont et seront mobilisés pour proposer annuellement une fête des sports. Ecoles, Caisse des écoles, associations sportives, éducateurs sportifs, centres de loisirs ont travaillé conjointement pour proposer un week-end festif sportif. Mais c'est bien toute l'année que les enfants se mobilisent autour de cette échéance (création de flamme olympique, intérêt pour les anneaux olympiques, découverte des us et coutumes des pays participants etc...).

Les cycles sports déjà initiés précédemment se poursuivront au sein des accueils de loisirs. Les enfants découvrent ainsi de nouvelles disciplines et s'initient aux sports paralympiques (basket fauteuil, ceci foot...) avec le partenariat de la fédération handi sport.

Dans le domaine culturel



En partenariat avec les services de l'Education nationale et l'association Aroéven, la ville a conclu une convention pour l'année 2022/2023 dans le cadre du projet « accueil langues », reconductible chaque année.

Avec l'appui de l'association, les accueils de loisirs de la Plaine et de Moulon, déjà inscrites dans le projet EMILE, proposeront aux enfants des activités culturelles, artistiques et sportives en langues étrangères.

Cette action s'adresse aussi bien aux enfants de la maternelle que de l'élémentaire.

Aroéven accompagnera les animateurs en intervenant au sein des accueils, mettra à disposition une mallette pédagogique et proposera des formations aux acteurs éducatifs.

Les fiches pédagogiques sont déjà élaborées et valorisent l'origine des enfants.

Au Moulon, par exemple, le développement économique de ce nouveau quartier avec l'implantation de nouvelles entreprises a amené une nouvelle population étrangère à s'installer à Gif sur Yvette. C'est à travers la réalisation d'un film que les enfants de l'école parcourront et découvriront la culture et la langue telles que l'espagnol, l'arabe, le vietnamien ou encore l'anglais.

A l'accueil de loisirs de la Plaine, les enfants de la maternelle et de l'élémentaire s'attacheront à découvrir la culture et la langue anglophone.

Les maternels enregistreront des chansons tout en réalisant une vidéo sur les émotions.

Pour ce qui concerne les élémentaires, ils apprendront à jouer à des jeux de société en anglais, et auront la possibilité en tant qu'ambassadeur de l'expliquer à leurs camarades.

Un film sur les émotions sera également produit.

Ces réalisations seront présentées en fin d'année scolaire aux familles et au corps enseignant.

IV. Les modalités de mise en œuvre du PEDT

L'organisation des temps scolaires est la suivante :

- 8 1/2 journées de classe hebdomadaire ;
- le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h20 à 11h30 et de 13h20 à 16h30.

Horaires	Contenu
Accueil du matin de 7h30 à 8h20	Temps calme et individualisé qui prend en compte la dimension parent/enfant. Il s'agit d'un temps de passation entre la sphère familiale et le temps d'accueil collectif. L'encadrement est assuré par deux animateurs. A compter de 8h20, les enfants sont remis aux enseignants et sont alors sous la responsabilité de ces derniers.
Pause méridienne de 11h30 à 13h20	C'est un temps de repas et de partage. Des activités sont organisées par les animateurs. Pour les enfants de la maternelle, un temps calme est prévu après le repas. Les ATSEM et les animateurs sont auprès d'eux.
Accueil du soir de 16h30 à 18h30	En maternelle, les enfants sont encadrés par les animateurs et prennent un temps pour goûter. Pour les enfants de l'élémentaire, après avoir pris leur goûter, ils entrent dans les salles d'étude où, sous la surveillance d'enseignants ou d'intervenants, ils font leurs devoirs jusqu'à 17h30 ou 18h.
Accueil du soir de 17h30 à 18h30	Les sorties des enfants se font de façon échelonnée en fonction de l'heure d'arrivée des parents. Il s'agit à l'inverse de l'accueil du matin d'un temps de passation entre le temps d'accueil collectif et le retour au sein de la sphère familiale. L'accueil des parents permet aux animateurs de retracer la journée passée de l'enfant et favorise ainsi le dialogue et la communication.

L'organisation du temps périscolaire, le mercredi, est la suivante :

Horaires	Contenu
Accueil du mercredi de 7h30 à 18h30	Un accueil et des activités sont organisés tout au long de la journée. Les familles peuvent déposer leur enfant à partir de 7h30 et ce jusqu'à 9h30. Le soir, le départ se fait de façon échelonnée entre 16h45 et 18h30. L'inscription à la demi-journée en matinée est possible sans possibilité de repas. Des activités et des sorties sont prévues par les animateurs via un planning affiché et distribué aux parents entre chaque période de congés scolaires. Les activités se déroulent en intérieur (Centre de loisirs, gymnase, ludothèque, salle de spectacle...) ou en extérieur (Terrains de sports, visites diverses...).

V. L'évaluation

a) Les outils

Divers moyens peuvent être utilisés :

- Un tableau de suivi mis à jour de façon mensuelle pour suivre les actions mises en œuvre en lien avec le PEdT ;
- Des visites sur site par les membres du COPIL ;
- Des temps d'échange afin de partager des points de vue ;
- Des réunions par site autour des actions à mener autour du PEdT ;
- Des fiches projets proposés par les coordinatrices périscolaire et extrascolaire.

b) Des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pourront être retenus en fonction des actions envisagées

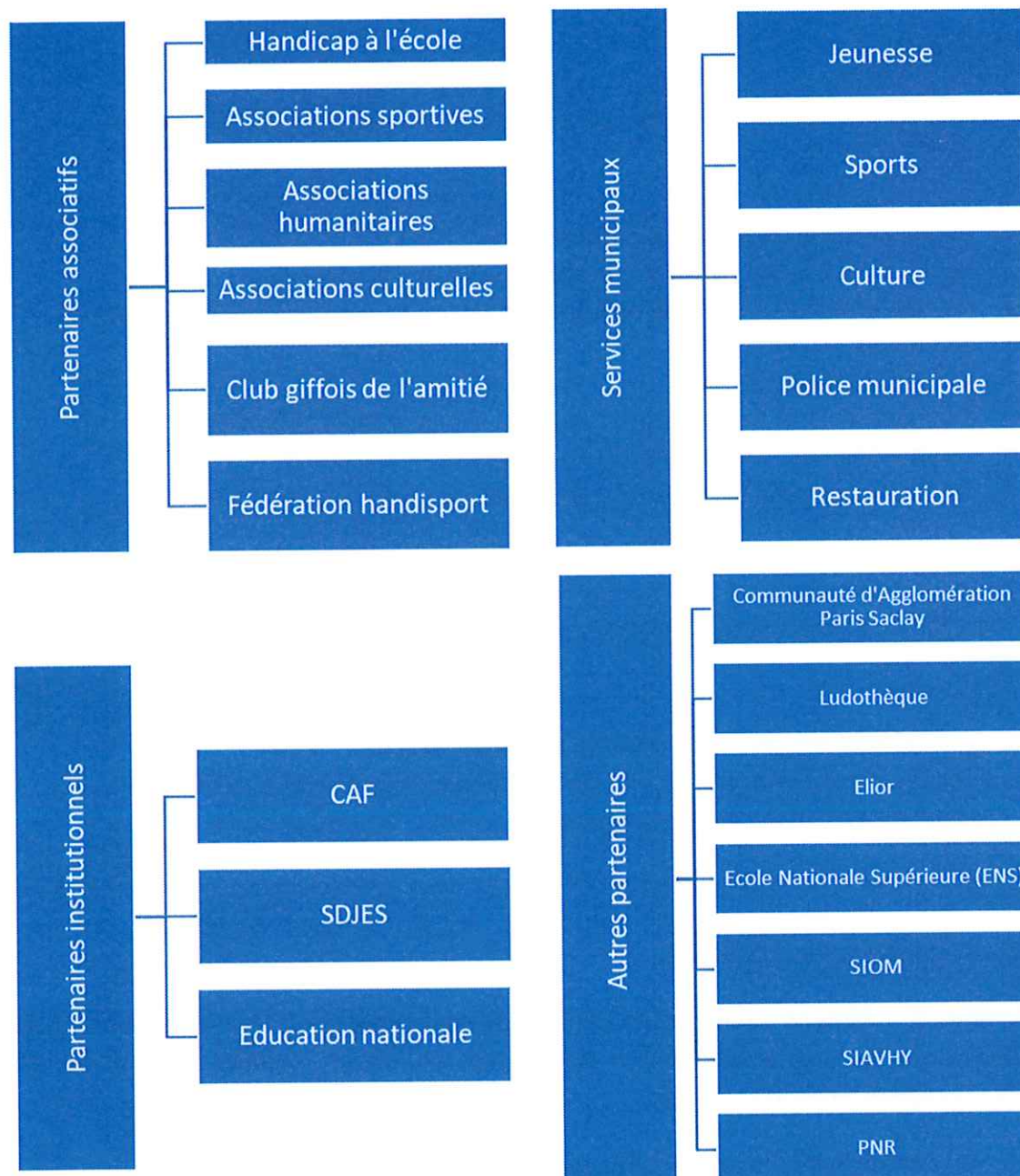
▪ Indicateur quantitatif retenu ↵

- Fréquentation des temps périscolaires ;
- Nombre de vues sur les réseaux sociaux des productions réalisées par les enfants ;
- Nombre de réunions et temps consacré ;
- Temps de formation suivie ;
- Taux de participation des enfants.

▪ Indicateur qualitatif retenu ↵

- Mise en place d'espace d'expression pour les enfants ;
- Questionnaire de satisfaction ;
- Constitution de groupes de paroles d'enfants pour les rendre acteur de leurs loisirs ;
- Utilisation des productions des enfants au service d'évènements communaux ;
- Partenariat avec les associations sportives, culturelles ;
- Proposition d'actions diversifiées pour tous les enfants (culturelles, sportives, développement durable).

VI. Les partenaires du PEdT



VII. La coordination

La coordination du PEdT est assurée par Mme Cyrille Delmontel, directrice Education jeunesse.

Le Comité de pilotage

Composition

- Maire-adjoint en charge de la vie scolaire
- Le Directeur Général Adjoint en charge des services à la population
- Des représentants des directions Education, jeunesse, restauration, culture, sports...
- Des représentants de la CAF
- Des représentants du SDJES
- Des représentants de l'Education nationale : IEN, enseignants des écoles
- Des présidents de Fédérations de parents d'élèves APEIG et FCPE
- Des représentants de parents d'élèves désignés dans les conseils d'école

Rôle

- Echanger sur les orientations fixées dans le cadre du PEdT
- Prendre connaissance lors du point d'étape des ateliers proposés aux enfants
- Garantir le suivi et la cohérence du projet



La périodicité de l'évaluation du projet

Deux réunions annuelles au cours de l'année scolaire sont prévues, une en fin d'année civile qui permettra de faire un point d'étape et une seconde en fin d'année scolaire afin de présenter un bilan des actions menées.

Toutefois, des réunions intermédiaires peuvent être envisagées.

Le conseil d'école reste également un lieu d'information et d'échanges, présidé par le directeur d'école, à l'attention des parents d'élèves qui y siègent.

L'articulation du PEDT

Type	Oui	Nature de l'articulation
Contrat dans le domaine culturel	x	Contrat de développement culturel avec le Conseil départemental
Convention Territoriale Globale	x	Organisation d'activités de qualité avec le soutien de la CAF
Plan mercredi	x	Complémentarité et cohérence des temps scolaires et périscolaires

Le Maire,



Michel Bournat

